



Développement durable



Nous nous engageons pour un développement durable
envers la société et l'environnement.
Notre engagement en 2014.

fair banking
banque coop

Chers lecteurs,

Couverture:
Paola Lavagetti Castiglioni, cliente privée, Muzzano

«Le concept de développement durable est sur toutes les lèvres. Le secteur bancaire n'échappe pas à la règle. La Banque Coop me propose, par exemple, d'effectuer des placements écologiques, respectueux de l'environnement. Je crois que c'est une excellente idée.»



En matière de développement durable, la Banque Coop occupe depuis longtemps le haut du pavé dans le concert des banques commerciales en Suisse. A ce titre, l'esprit d'ouverture et la fiabilité constituent à ses yeux deux valeurs fondamentales. Elle met au premier plan la satisfaction des besoins et exigences de la clientèle. Ce ne sont pas des paroles en l'air, comme en témoigne l'orientation résolue de la banque en faveur de l'indépendance en matière de conseil. Par indépendance, elle entend le fait de placer les intérêts de la clientèle au cœur de ses préoccupations, de ne pas être liée à des prestataires tiers et de ne pas accepter d'indemnités de distribution au titre de l'intermédiation de produits de placement ou, le cas échéant, de les reverser à ses clients.

Le développement durable est ancré depuis longtemps dans la stratégie de la Banque Coop. Si la réalisation des objectifs économiques est évidemment capitale, la mise en œuvre de principes éthiques, sociaux et écologiques constitue un autre pan essentiel de sa stratégie et de sa politique commerciale. Les appréciations remarquables des agences de notation sur la valorisation du développement durable par la Banque Coop mettent en relief tout ce qu'elle a déjà réalisé dans ce domaine. Et c'est sur ce socle qu'elle entend bâtir. La poursuite et le renforcement de son engagement englobent tous les thèmes pertinents en matière de durabilité. Parmi ceux-ci mentionnons la prise en compte accrue des aspects risques et compliance, le développement du portefeuille de produits durables, le renforcement d'une politique progressiste du personnel matérialisée notamment par l'égalité des chances et de traitement et, last but not least, la garantie d'une activité bancaire respectueuse de l'environnement.

Avec raison, la clientèle ainsi que le public expriment des exigences élevées à l'endroit de la Banque Coop sur le plan d'une activité exercée de manière éthique et responsable. Grâce à son orientation stratégique qui met l'accent sur la création de valeur ajoutée pour les parties prenantes, la Banque Coop entend honorer ce niveau d'exigences.



Rapport annuel 2014



Rapport financier 2014

Sandra Lienhart
Présidente de la Direction générale p.i.

H.J. Ruf, resp. de la section Développement durable, Banque Coop

Le développement durable revêt depuis longtemps une grande importance à la Banque Coop. Dans quels domaines cela se voit-il?

Le développement durable induit la notion de responsabilité tant sous l'angle des facteurs économiques que sociaux et écologiques. Nous entendons apporter notre pierre dans ces trois domaines. C'est ainsi que nous proposons depuis de nombreuses années des produits durables, nous engageons en faveur de l'égalité des chances, d'une politique pro-familiale et nous efforçons de limiter au maximum l'impact de notre consommation de ressources sur l'environnement. Nous concevons notre engagement non seulement comme un défi entrepreneurial, mais également une contribution pour une évolution d'avenir et durable de la société.

Des résultats concrets attestent-ils de ce qui a été réalisé dans ces domaines?

La part de fonds durables dans le portefeuille global de la Banque Coop est l'une des plus élevées à l'échelle suisse. Par ailleurs, la Banque Coop offre à sa clientèle une transparence maximale en matière de critères à respecter afin que de tels fonds puissent bénéficier du label «Développement durable contrôlé». Ceux-ci sont garantis par le Comité pour un développement durable.

La Banque Coop a obtenu de nombreuses distinctions ces dernières années dans les domaines de l'égalité des chances et d'une politique favorable à la famille. Par ailleurs, le thème des énergies renouvelables est très important à nos yeux. Depuis quatre ans, notre besoin en électricité est



couvert intégralement par des énergies renouvelables, en particulier solaire, captée directement sur le toit de notre siège principal de l'Aeschenplatz à Bâle.

Quels thèmes souhaitez-vous aborder à l'avenir et la Banque Coop? La Banque Coop a-t-elle encore un potentiel d'amélioration dans le domaine du développement durable?

Le développement durable est un processus. C'est pourquoi nous présentons un potentiel d'optimisation dans de nombreux domaines. L'année dernière, nous avons identifié les thèmes essentiels sous l'angle de la durabilité pour la Banque Coop. Parmi ceux-ci mentionnons une pratique commerciale et une gestion d'entreprise éthiques, une politique du personnel progressiste et socialement responsable, des produits et prestations durables, la protection du climat et l'exploitation économique respectueuse de l'environnement ainsi que les relations avec nos partenaires commerciaux. Nous voulons poursuivre notre développement dans ces domaines afin de pérenniser le caractère durable de notre établissement.

«Avec les producteurs des spécialités méditerranéennes que nous distribuons, nous sommes liés par un partenariat fondé sur la confiance et la fiabilité. Pour nous, ce sont les fondements d'une collaboration durable.»
José Di Felice et Daniele Crippa, clients, propriétaires de La Peppina AG, Laupen



Produits durables

Par ses produits axés sur un développement durable, la Banque Coop permet à ses clients de prendre en considération les aspects sociaux, éthiques et écologiques. La transparence et la lisibilité des offres s'avèrent essentielles aux yeux de la Banque Coop, en particulier dans l'optique de la gamme des produits durables. La manière dont un produit bancaire met en exergue les aspects éthiques et écologiques n'est pas toujours facile à appréhender. C'est notamment le cas pour les offres de fonds durables.

Examen minutieux des fonds de placement durables

L'ensemble des fonds proposés par la Banque Coop font l'objet d'un contrôle sur la base d'une procédure différenciée. Seuls les fonds et les sociétés de fonds répondant à des critères tels que la transparence et l'indépendance, mais aussi aux normes de qualité élevées de l'analyse de durabilité, bénéficient du label «Développement durable contrôlé». La banque a par ailleurs défini des critères d'exclusion. Nous excluons les investissements dans les entreprises liées à des pratiques illégales telles que la corruption ou le blanchiment d'argent ainsi que dans les sociétés provenant de secteurs critiques comme l'énergie nucléaire. Citons à cet égard les investissements dans l'énergie nucléaire, le génie génétique, l'armement et le tabac.

La Banque Coop publie ensuite sur internet les résultats de l'évaluation de chaque fonds dans un profil de durabilité. Ce profil unique en Suisse nous permet de garantir à nos clients une transparence maximale. La procédure de contrôle et le profil de durabilité permettent aux investisseurs de mieux cibler les fonds répondant à leurs valeurs et critères de structure de risque et de rendement.

Mandats de gestion de fortune durables

Gestion de fortune axée sur la valeur
La gestion de fortune pour un développement durable investit uniquement dans des titres d'entreprises examinées sous l'angle des principes sociaux, éthiques et écologiques. La gestion patrimoniale de fonds durables et les placements directs dans des titres individuels (actions et obligations) est proposée à la clientèle privée ainsi qu'aux investisseurs institutionnels. S'agissant de placements directs dans des titres individuels, le service Recherche de la Zürcher Kantonalbank (ZKB) évalue pour le compte de la Banque Coop les actions et obligations selon les critères du développement durable.

Les portefeuilles gérés par nos soins sont déterminés avec nos clients sur la base de leur conception du rapport rendement/risque ainsi que de leur valeur individuelle. La mise en œuvre opérationnelle de la politique de placement définie est le fait du Centre de compétences Asset management.

Fonds de placement pour un développement durable

Demande croissante d'instruments de placement durables

La demande de placements durables s'accroît constamment et la Suisse ne fait pas exception. A en croire un rapport de marché sur les placements durables, quelque 60 millions de francs sont investis sous forme de mandats, dans des fonds de placement ou produits structurés dédiés au développement durable.

La Banque Coop a su depuis longtemps se faire une place en tant que prestataire compétent d'instruments de placement durables. D'ores et déjà près d'un quart des mandats de gestion de fortune est géré selon le principe du développement durable. Le volume des fonds durables s'est accru pour la seule année 2014 de CHF 23 millions et représente presque 10% du portefeuille global de notre banque.

Hypothèques écologiques

L'efficacité énergétique porte ses fruits

Depuis de nombreuses années, nous encourageons les propriétaires immobiliers, via un rabais de taux dans le cadre du financement, à opter pour l'assainissement énergétique ou à construire selon le principe de l'économie d'énergie. Avec l'hypothèque écologique, la Banque Coop propose un modèle hypothécaire lequel, outre les maisons Minergie et les travaux de rénovation favorisant les économies d'énergie, finance à un taux avantageux les projets de construction intégrant l'emploi d'énergies renouvelables. Par ce biais, elle veut inciter à l'utilisation de l'énergie solaire thermique pour la production d'eau chaude ou produire de l'électricité via les centrales photovoltaïques. Par ailleurs, les bâtiments bénéficiant du Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) peuvent être financés par l'entremise d'une réduction de taux.

L'efficacité énergétique accrue des bâtiments constitue un pan essentiel de la stratégie énergétique de la Confédération. Avec l'hypothèque écologique, nous soutenons les efforts de l'Etat pour atteindre les objectifs fixés en matière de politique d'énergie.



«Il me paraît essentiel que les entreprises assument une responsabilité sociétale et s'investissent en faveur de la conciliation entre vie professionnelle et privée et de l'égalité des chances.»
Cornelia Thoma, cliente de Bilten

Notre engagement en faveur des collaborateurs

La Banque Coop propose un poste de travail avec une rémunération équitable, de bonnes prestations sociales et des opportunités de formation continue et de perfectionnement appropriées à plus de 600 collaborateurs dans toute la Suisse. En outre, 45 apprentis et stagiaires bénéficient d'une formation spécialisée qui les prépare à leur vie professionnelle future. Grâce à des mesures ciblées, la banque crée les conditions d'un bon équilibre entre le monde du travail et la vie privée. Elle s'engage de surcroît activement en faveur de l'égalité entre hommes et femmes. Le succès de l'entreprise ne peut être pérennisé qu'en s'appuyant sur des collaborateurs motivés, loyaux et empreints de la culture d'entreprise.

Respect de la diversité

Nous attachons une grande importance à un traitement équitable et respectueux des collaborateurs et à un climat de travail agréable. A cet égard, il importe notamment de les accepter et de les respecter dans la diversité de leurs capacités et particularités. Avec le concept «Diversity» (diversité), la banque valorise la diversité des collaborateurs et revendique un environnement de travail exempt de préjugés. La Banque Coop prévient ainsi toute manifestation discriminatoire en son sein, qu'elle s'exprime sur le mode oral, écrit ou physique et inscrit la diversité parmi ses principes directeurs. Un tel ancrage favorise une attitude ouverte, respectueuse à l'égard de toute différence, l'intégration de divers groupes cibles et un environnement de travail exempt de préjugés dans lequel les collaborateurs trouvent les conditions à leur épanouissement.

Egalité des chances et de traitement

A l'échelle suisse, la Banque Coop est le premier institut financier à avoir paraphé les principes d'ONU Femmes. Ceux-ci englobent notamment un traitement équitable entre hommes et femmes dans la vie professionnelle, la non-discrimination et la promotion de la formation et du développement professionnel des femmes.

S'agissant de la part des femmes au sein de l'encadrement et de la direction, la Banque Coop présente depuis des années des statistiques réjouissantes. La part des femmes dans l'encadrement et à la direction a ainsi régulièrement augmenté ces dernières années pour atteindre 23,4% en 2014.

Un aspect essentiel de l'égalité des chances concerne la mise en œuvre de l'équité des salaires. A travail

égal, salaire égal, autrement dit le salaire ne doit pas être versé en fonction du sexe. Afin d'atteindre ce but, les organisations faîtières des employeurs et employés et la Confédération ont instauré le dialogue sur l'égalité des salaires. La banque s'est ralliée à cette pratique et a aboli les écarts de rémunération, non justifiables par l'expérience ou la formation.

Equilibre entre vie professionnelle et privée

Le quotidien de travail exigeant ne rend pas toujours aisée la conciliation ou l'équilibre entre vie professionnelle et privée. En la matière, la Banque Coop prend ses responsabilités à l'égard des collaborateurs très au sérieux, favorisant par différentes mesures un bon équilibre entre le travail et la vie privée. Parmi celles-ci mentionnons la possibilité, indépendamment du sexe, de travailler à temps partiel. C'est le cas pour 41,9% des collaboratrices et 14,8% des collaborateurs.

Autre élément matérialisant l'équilibre susmentionné: le travail à domicile. Cette formule permet de se consacrer aux responsabilités et tâches familiales tout en accomplissant les obligations professionnelles.

Formation continue et perfectionnement: un aspect central

L'évolution des collaborateurs, la formation tout au long de la vie professionnelle en tant qu'éléments du développement du personnel, constituent un aspect central pour la Banque Coop. C'est pourquoi elle propose un programme exhaustif de formation continue et de perfectionnement servant à la fois les desseins d'un approfondissement des connaissances professionnelles et le développement de la personnalité. En 2014, chaque collaborateur a bénéficié en moyenne d'environ trois jours de formation.

Et la clientèle de la Banque Coop retire évidemment un bénéfice certain de collaborateurs bien formés. Aussi, soucieuse de créer un cadre contraignant pour la qualification en matière de conseil, la Banque Coop a instauré une procédure de certification pour ses conseillers. Dans le cadre de cette certification, la banque adapte ses systèmes de qualification et d'incitation en fonction des compétences requises.

Notre engagement en faveur de l'environnement

L'emploi économie des ressources et la protection de l'environnement constituent des objectifs importants de notre engagement pour un développement durable. Nous avons la volonté d'agencer l'activité bancaire de la façon la plus économique et écologique possible. Depuis nombre d'années, nous investissons dans des mesures permettant d'augmenter l'efficience énergétique, d'exploiter les énergies renouvelables et favorisant la protection du climat. Notre bilan environnemental atteste notre action en la matière.

Tournant énergétique

Grâce à des mesures efficaces, nous sommes parvenus au cours des 10 dernières années à diminuer de plus de 35% notre besoin en énergie. La Banque Coop mise de façon conséquente sur les énergies renouvelables et utilise exclusivement de l'électricité provenant de sources renouvelables pour son activité. En utilisant l'électricité écologique de Weissenburg, l'électricité solaire et celle à 100% renouvelable et sans source nucléaire de son fournisseur à Bâle, la Banque Coop couvre ses besoins électriques exclusivement à partir de sources renouvelables avec garantie d'origine. Depuis avril 2010, une installation photovoltaïque est placée sur le toit du siège de la Banque Coop à Bâle, preuve de la confiance dans la prometteuse technologie solaire.

Impossible de se passer de papier

Nous ne pouvons pas supprimer complètement le papier de notre quotidien. Néanmoins, nous avons réussi, ces dernières années, à diminuer de plus de moitié notre consommation. Pour les impressions et les documents administratifs, nous utilisons du papier de qualité recyclé uniquement à partir de vieux papier. La part de papier recyclé à la consommation globale de papier a atteint l'année dernière 98%.

Déplacements respectueux

Pour nous, il est important d'encourager des déplacements respectueux de l'environnement. Une grande partie des déplacements professionnels et du trafic pendulaire se fait en train ou d'autres transports publics occasionnant bien moins d'émissions que des trajets en voiture. 65% des collaborateurs se rendent déjà au travail à l'aide des transports publics, à vélo ou à pied. S'agissant de la période sous revue, plus de 80% des déplacements professionnels s'effectuent par train. En 2014, la Banque Coop ne mentionne aucun déplacement d'affaires par la voie des airs.

Bilan climatique positif

Au cours des dernières années, nous avons réduit les émissions de gaz à effet de serre liées à notre activité bancaire de 75%. En tant qu'entreprise tertiaire, la Banque Coop ne fait pas partie des plus grandes émettrices en Suisse. Le plus gros des émissions imputables à la Banque Coop a des origines indirectes. Les émissions de la Banque Coop résultent par exemple de la production d'électricité ou d'énergie de chauffage, du traitement de l'eau ainsi que de biens de consommation tels que le papier et de l'élimination des déchets.

La Banque Coop a reçu le label d'argent Swiss Climate en 2011. Il est remis aux entreprises qui établissent un bilan des émissions de gaz à effet de serre complet au regard de la norme ISO 214064 et du Greenhouse Gas Protocol et s'engagent à réduire leurs émissions par le biais de mesures concrètes.

L'octroi du label passe notamment par un contrôle externe du bilan des émissions de gaz à effet de serre réalisé par SQS (Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management).

Andreas Keller, architecte du service Immobilier & sécurité

A la Banque Coop, vous êtes chargé de l'assainissement et de la transformation des succursales et des immeubles de la banque. A quels détails faites-vous attention à ce titre?

En termes de transformation/rénovation, il s'agit en premier lieu de créer des locaux dans lesquels notre clientèle et les collaborateurs se sentent à l'aise et qui soient fonctionnels. Autrement dit: nous concevons des espaces ouverts et lumineux, mais offrant la discréption indispensable qui sied aux affaires bancaires. Pour nos collaborateurs, nous réalisons des postes de travail ergonomiques à même de simplifier les processus et facilitant la communication. Bien entendu, nous entendons également mettre les succursales aux normes les plus récentes sur le plan énergétique.

L'objectif sous l'angle des transformations consisterait en quelque sorte à proposer dans la mesure du possible une solution énergétique optimale. Où pensez-vous atteindre cet objectif et situez-vous les limites en la matière?

S'agissant du renouvellement des installations techniques des bâtiments et des façades, il existe d'une manière générale un gros potentiel d'économie d'énergie. Nous envisageons un processus d'assainissement répondant au minimum aux dernières évolutions de la technique. Pour l'éclairage par exemple, nous misons résolument sur la technique LED. N'oublions pas au passage que ces investissements valent la peine sous l'angle du ratio coût/efficacité. Mais ne perdons pas de vue que les exigences en termes de confort ont beaucoup augmenté ces dernières années. Il faut en tenir compte, mais nous ne ferons pas n'importe quoi notamment sous l'angle de l'énergie.

La banque propose une hypothèque écologique à un taux avantageux. Par ce biais, la banque veut soutenir des projets de construction raisonnables en termes énergétiques ainsi que les énergies renouvelables. Quelles recommandations adressez-vous aux propriétaires dans le cas d'une nouvelle construction ou d'un assainissement?

Dans un premier temps, je leur recommande de s'adjointre le concours d'un expert chevronné lequel établirait un bilan énergétique de l'immeuble et évaluerait le potentiel d'amélioration de la technique et de l'enveloppe du bâtiment. Les services cantonaux de l'énergie sont en mesure de fournir des adresses d'experts. En tout état de cause, il importe de coordonner l'ensemble des mesures favorisant des économies d'énergie. S'il est impossible de rénover simultanément la totalité de l'immeuble, il apparaît judicieux de rénover certains systèmes dans leur globalité. Il serait ainsi inopportun dans le cas d'une rénovation du chauffage de ne remplacer que la chaudière. Outre l'installation de chauffage dans son ensemble, contrôle du système de chauffage compris, il serait approprié d'inclure également la préparation d'eau chaude dans l'assainissement ou la rénovation. Le recours aux énergies renouvelables, à l'énergie solaire notamment, mériterait également d'être pris en considération.



Récompensée et engagée



Statut «Prime» pour la Banque Coop
oekom research, l'une des principales agences de notation dans le domaine des placements durables, a attribué le statut «Prime» à la Banque Coop.



Label d'argent Swiss Climate
Ce label est décerné aux entreprises qui établissent un bilan des émissions de gaz à effet de serre complet et s'engagent à réduire leurs émissions. La Banque Coop détient cette distinction depuis 2011.

öbu
works for
sustainability.

Öbu, un réseau pour une économie durable

La Banque Coop est membre de l'Öbu depuis de nombreuses années. Ses membres s'engagent en faveur d'une évolution de l'économie suisse selon les principes d'un développement durable.

CARBON DISCLOSURE PROJECT

Carbon Disclosure Project

Cette association à but non lucratif questionne dans le monde entier plus de 4500 entreprises cotées en bourse. La Banque Coop participe au CDP et établit un rapport au sujet des effets de ses activités commerciales sur le climat.

Rapport sur les normes définies par Global Reporting Initiative (GRI)

Le rapport de la Banque Coop se fonde sur les normes définies par Global Reporting Initiative (GRI), mondialement reconnues (G 3 Guidelines, version 3.0, y compris Financial Services Sector Supplement). Vous trouverez l'index GRI Content et les informations détaillées en matière de développement durable sous www.banquecoop.ch/Développement durable.

«Mon petit-fils doit pouvoir vivre dans un environnement préservé. La Banque Coop s'engage dès à présent pour les générations futures.»
Vreni Pfluger-Rohrbach, cliente privée, Einigen



Liste des indicateurs relatifs au développement durable

	2012 en CHF	2013 en CHF	2014 en CHF
Economie			
Produits durables			
Volume des placements dans le cadre de gestion de fortune axée sur un DD	157,3 mio	184,2 mio	200,1 mio
Volume des fonds durables	268,0 mio	240,0 mio	263,1 mio
Volume des hypothèques écologiques	126,0 mio	138,0 mio	146,0 mio
Volume des prêts hypothécaires sur des coopératives d'habitation	1,29 mrd	1,32 mrd	1,38 mrd
Volume des crédits hypothécaires avec examen global des objets écologiques	12,5 mrd	13,0 mrd	13,6 mrd
Nombre de clients ayant souscrit des produits durables	10 351	9 889	9 347
Ensemble de la banque			
Total du bilan	15,3 mrd	15,1 mrd	16,2 mrd
Bénéfice brut	94,8 mio	84,1 mio	91,5 mio
Bénéfice de l'exercice	67,8 mio	59,8 mio	80,5 mio
Produit d'exploitation	244,0 mio	244,3 mio	242,2 mio
Fonds de la clientèle	11,6 mrd	11,0 mrd	10,7 mrd
Charges d'exploitation	152,5 mio	160,2 mio	147,4 mio
Capitalisation boursière à la fin de l'année	915 mio	761 mio	719 mio
Impôts	18,9 mio	17,7 mio	19,9 mio
Rendement sur fonds propres (RoE) ¹	8,3%	7,2%	7,9%
Total capital ratio	14,4%	14,7%	15,1%
Social			
Collaborateurs			
Total (personnes) (ETP ²)	530	534	513
Part de femmes	40,5%	40,6%	40,8%
Part de femmes au sein de l'encadrement et de la direction	22,3%	23,8%	23,4%
Taux de fluctuation (net)	6,5%	3,6%	6,0%
Taux de femmes travaillant à temps partiel	40,9%	41,2%	41,9%
Taux d'hommes travaillant à temps partiel	11,0%	13,2%	14,8%
Nombre d'apprentis et de stagiaires	52	48	45
Nombre de jours de formation par collaborateur	2,0	3,1	2,5
Ecologie			
Energie et ressources	2011/2012 ³	2012/2013 ³	2013/2014 ³
Consommation totale d'énergie (en kWh)	2 996 913	3 140 737	3 037 933
Emissions de gaz à effet de serre (en t de CO ₂ -e)	907	898	813
Consommation de papier (en tonnes)	78	98	85
Part de papier recyclé	97%	98%	98%
Production de déchets (en tonnes)	52	54	43
Trafic pendulaire (en km par collaborateur)	8 221	6 935	6 935
Consommation d'eau (en litres par collaborateur et par jour)	49	54	46

¹ Adaptation des valeurs de l'année précédente suite à la modification des principes comptables et d'évaluation.

² ETP: équivalents temps plein.

³ Période de saisie des données à chaque fois du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante.

23%

Part de femmes au sein
de l'encadrement et
de la direction

24%

Part des mandats
de gestion de fortune
durables

100%

Électricité provenant de
sources renouvelables

98%

Taux de recyclage
sur la consommation
totale de papier

75%

Réduction des émissions
de gaz à effet de serre
(depuis 2007)

9%

Part des fonds
durables sur la
totalité des fonds

Editeur

Banque Coop SA
Section Développement durable
Dufourstrasse 50
4002 Bâle
nachhaltigkeit@bankcoop.ch

Contact

Relations médias et Secrétariat général
Natalie Waltmann
natalie.waltmann@bankcoop.ch
Tél. 061 286 26 03

www.banquecoop.ch

© Banque Coop, avril 2015